

Ressources & territoires

La revue de l'innovation locale en Gironde N°15 - Hiver 2020-2021



Plan collèges Ambition 2024

De la construction à l'éducation





« Dans les collèges du département de la Gironde, pas de génération sacrifiée ! »

Les collégiennes et collégiens payent un lourd tribut à cette crise sanitaire qui affecte, non seulement leurs conditions d'études, mais aussi l'accès aux diverses activités extra-scolaires qui participent à leur développement.

Avec leurs camarades, leurs professeurs et l'ensemble de la communauté éducative, ils et elles ont dû faire preuve d'adaptabilité en essayant les plâtres d'une organisation inédite, mobilisant au mieux le numérique pour assurer la poursuite des contacts et des cours à distance.

Tout comme il a répondu présent lors du confinement, aux côtés de l'Éducation nationale pour faciliter la continuité pédagogique, le Département s'engage à maintenir ses actions en faveur de la réussite et de l'épanouissement des élèves.

À ce titre, la poursuite de notre plan collèges Ambition 2024 et le maintien de notre soutien aux projets scolaires des communes, traduisent notre volonté de continuer à offrir aux jeunes Girondines et Girondins les meilleurs outils.

Au Département de la Gironde, qui a toujours fait de la jeunesse une priorité, nous refusons que toute une génération se sente sacrifiée et limitée dans ses projets. Bien au contraire, nous nous mobilisons pour ouvrir leur champ des possibles, aujourd'hui comme demain !

Jean-Luc GLEYZE

Président du Département de la Gironde

Les rendez-vous

Du 5 au 27/01/2021

Réunions territoriales avec les maires Girondins, en visio-conférence :

- 05/01 Bassin
- 06/01 Médoc
- 13/01 Hauts-de-Garonne
- 18/01 Haute Gironde
- 21/01 Bordeaux, Porte du Médoc, Graves
- 25/01 Libournais
- 27/01 Sud Gironde

06/01/2021

Vœux à la presse

29/01/2021

Cybersécurité : la Gironde contre-attaque !

2 et 3/02/2021

Solutions solidaires

8/02/2021

Commission permanente

7,8 et 9/04/2021

Cycl'eau à Bordeaux



4

Les brèves d'actu

10

Le Selfie

Pascale Lavigne : professeure d'histoire et géographie
Des valeurs de l'intérieur

5

Le grand sujet

Plan collèges Ambition 2024 : de la construction à l'éducation

11

Les chiffres

Les collèges en Gironde

12

Hommage à...

Emmanuelle, la femme de qualités

8

Les solutions girondines

Au collège à vélo, on dépasse les autos

Aux côtés des communes pour les écoles

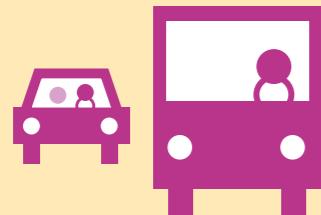
Ressources & territoires

Magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la communication - 1, Esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux cedex - tél.05 56 99 33 33 - Directeur de la publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte - Rédaction : Brigitte Botte, Carole Nivet-Rathier, Camille Joubert - Crédits photos : Département de la Gironde Sandrine Koeune, Roberto Giostra, Sébastien Le Clézio, Sébastien Sindeu, Cabinet d'architecture Métaphore pour la commune de Mios, Pascale Lavigne pour le collège Alain-Fournier - Impression CID - Dépot légal : mai 2014 - Tirage : 12 000 exemplaires - ISSN / 2609-5513. Photo de couverture : Jeff Dananik, architecte - Collège Alfred Mauguin à Gradignan - imprim'vert®

Transporter

Des transports pour les élèves en situation de handicap

Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, un nouveau service en ligne simplifie les démarches



d'inscriptions et accompagne les élèves et les étudiants. En fonction du taux d'incapacité, la participation du Département peut couvrir l'intégralité des frais de transports, quel que soit le mode de transport utilisé. Il n'y a pas de limite d'âge. Seules les demandes de transport hors établissements scolaires comme les services spécialisés (ITEP, IME, etc.) ne sont pas prises en charge par le Département mais par la Sécurité sociale ou les établissements concernés. Pour un renouvellement ou une première inscription, il suffit de se connecter sur la plateforme dédiée.

gironde.fr/transport-adapte

Innover

Entrer en résilience

Le Département propose un appel à projets intitulé « innovation et résilience des territoires face aux risques ». Il consiste à accompagner les communes et leurs groupements dans la mise en œuvre d'investissements les préparant face aux risques et améliorant leur capacité d'adaptation aux changements. Avec un maximum de 50 000 € par projet comme soutien financier dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 200 000 €, les projets seront retenus pour leurs valeurs d'exemplarité, d'innovation et de reproductibilité en Gironde.

gironde.fr/appel-a-projet

Évaluer l'impact et tester le niveau de résilience des projets d'aménagements avec le kit en ligne : gironde.fr/territoire-resilient

Loger

Plan d'accès départemental à l'habitat inclusif

Le PADHI organise l'accès à l'habitat pour les personnes vivant avec un handicap, en misant sur la participation citoyenne et la proximité pour permettre l'émergence de projets de territoires. Aujourd'hui, il est décliné pour les personnes âgées.

De nombreux opérateurs proposent diverses formes d'habitat partagé destiné aux personnes âgées et sollicitent notamment les communes situées en milieu rural, tandis que le cadre juridique national n'est pas encore stabilisé.

Le Département souhaite guider les porteurs de projet et garantir au mieux les conditions de déploiement et la qualité du fonctionnement de ces logements partagés ou regroupés pour les habitants les plus fragiles.

gironde.fr/logement



Financer

Subventions 2021 : faites votre demande en ligne

Les communes et les EPCI peuvent faire leur demande de subvention en investissement et en fonctionnement en ligne, depuis le 30 novembre 2020, et suivre le traitement des dossiers par les services directement sur le site.

- **Avant le 30 juin 2021** pour les demandes en investissement et en fonctionnement
- **Avant le 15 septembre 2021** pour les Conventions d'aménagement de bourg, les Programmes Educatifs Contractualisés, les Conventions d'Aménagement d'École, les Conventions d'Aménagement de Port, les Conventions d'Actions Touristiques et les projets déposés au titre d'un Contrat Ville d'Equilibre.

Et pour s'y retrouver dans les thématiques, le guide des aides à l'investissement des collectivités 2021 est sorti.

gironde.fr/collectivites

**Plan collèges Ambition 2024****De la construction à l'éducation**

L'un des plus ambitieux plans collèges de France avance bien. Neufs ou rénovés, livrés en septembre ou à venir, les collèges girondins seront à l'image de l'intention du Département : résilients, prônant le respect de l'humain, de l'environnement, du mieux-vivre de chacun.

Réussir ensemble les collèges de demain est un enjeu sociétal et environnemental de premier ordre.





L'innovation au cœur des collèges girondins

Pour anticiper l'arrivée de 10 000 collégiennes et collégiens supplémentaires, le Département a programmé la construction de treize nouveaux collèges et dix chantiers d'extension et de restructuration pour un investissement total de 640 millions d'euros. Et malgré la crise sanitaire qui n'est pas sans incidence financière, le Département poursuit activement le déploiement de son plan collèges.

#plancollageambition2024 #egalitefillesgarcons
#politiqueenergetique #HQE #resilience

Le plan collèges prend corps

En ce début d'année 2021, plusieurs étapes ont été franchies et le programme avance bien. Douze chantiers sont opérationnels et les premiers collèges ouvriront comme prévu en septembre 2021. À taille humaine, ces nouveaux établissements innovants pourront être ouverts sur les territoires. En effet, hors temps scolaire, les équipements sportifs et éducatifs (salles de classe, de musique, d'informatique, CDI) pourront être mutualisés avec les acteurs locaux, notamment les associations. D'une ampleur inégalée en France lors de

son lancement, ce plan est exemplaire pour ses qualités environnementales et sociétales. C'est, pour le Département, donner les moyens aux jeunes de réussir leur scolarité et leur faire confiance pour préparer leur avenir et bâtir le monde espéré. En 2025, ce sont plus de 70 000 collégiens répartis dans 117 établissements qui feront leur rentrée !

Contacts

gironde.fr/plancollages
Direction des Collèges
05 56 99 36 67
dgaj-dc-secretariat@gironde.fr



La Gironde décroche 40 millions dans le cadre du plan de relance national de 100 milliards d'euros lancé par le gouvernement.

Le Département dirige ce financement vers des projets d'investissement structurants confirmant son rôle d'acteur économique.

Concrètement pour les collèges...

14 M € seront consacrés à la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics, à l'image du plan collèges auquel jusqu'ici l'Etat ne participait pas financièrement.

Contact

gironde.fr/france-relance

Ni rose, ni bleu

Oublié le terrain de foot au milieu de la cour bitumée, les grandes tables des réfectoires, le foyer bruyant centré sur le babyfoot... Les collèges de demain seront non genrés !

La question du genre se pose systématiquement pour toutes les politiques éducatives du Département. Le collège, espace d'apprentissage pour les adolescents, doit permettre d'intégrer les réalités sociales et d'impulser des changements de comportements par l'aménagement, inclusif et bienveillant. Une réflexion globale a été menée par l'observation sur le terrain de la géographe Edith Maruéjouls¹, avec les architectes retenus pour les 23 projets girondins. Les impératifs de la vie collective et de l'intimité sont pris en compte, pour les toilettes, par exemple, « car c'est dans les lieux cloisonnés que se déroulent les humiliations » explique

la directrice des Collèges. Miroirs et urinoirs ont été supprimés. « Les plateaux sportifs ont laissé place à un espace plus épuré et végétalisé. Dans la cour de récréation, tous doivent pouvoir y trouver un coin où ils se sentent bien ». Cette modularité a également été appliquée à d'autres lieux clés. La salle de restauration dispose désormais d'un mobilier varié permettant de déjeuner en longue tablée ou isolé. Le foyer propose des espaces aux ambiances différentes : un coin lecture et jeux de société sans oublier le traditionnel babyfoot, mais celui-ci aura désormais des équipes mixtes !



Acteurs clés de la transition écologique

Construits ou restructurés, tous les collèges du Département répondent à la norme Haute Qualité Environnementale (HQE) avec des bâtiments capables de préserver les ressources naturelles tout en répondant à des exigences de confort, de qualité de vie et de santé.

L'utilisation de matériaux naturels locaux (bois, brique, tuile, paille...) et / ou à faible impact environnemental a été privilégiée. Une large attention a été portée à la végétalisation des projets mais également à la maîtrise de la consommation d'eau potable (récupération des eaux pluviales, appareils hydro économies,...). Chaque projet a eu recours à une source d'énergie renouvelable ou locale avec la mise en place de chaudières à bois, puits canadiens, verrières photovoltaïques, géothermie ou d'innovants radiateurs numériques Q-rad.

Une politique énergétique reconnue...

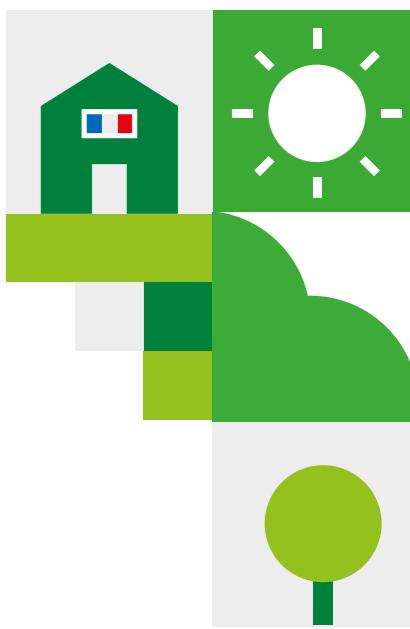
Le Département est la seule collectivité certifiée ISO 50 001 en France en 2020 pour une surface aussi importante. Cette norme internationale valide la capacité du Département à mesurer la consommation énergétique des collèges. Les 23 établissements du plan Collèges seront à énergie positive et visent l'obtention du label E+C- (haute performance énergétique et bas carbone).

... pour des consommations maîtrisées

Malgré une augmentation significative des surfaces (+40 000 m²) et des effectifs de collégiens, les investissements réalisés ont permis une diminution importante des consommations énergétiques. La facture énergétique ainsi contenue a permis d'économiser 4,3 millions d'euros en quinze ans.

Contact

gironde.fr/college



Au collège à vélo, on dépasse les autos

13 000 collégiens des 105 collèges publics girondins ont répondu à l'étude lancée par le Département en 2019, portant sur l'usage du vélo autour de leur établissement. Le collège Les Lesques à Lesparre-Médoc a été identifié comme un des dix collèges pilotes.

#mobilité #pistescyclables #collèges



Devant le collège de Mios

Les communes où se situent les dix collèges pilotes sont en phase d'étude ou de concertation. À Lesparre, la concertation réunit le Département notamment via la Maison des mobilités du Médoc, le collège, la commune - maître d'ouvrage des travaux - et le bureau d'études. Pour les 46 collèges restants, hors Métropole, le déploiement se fera dans un second temps. L'observation des résultats de l'étude des pratiques modales des élèves dans un rayon de 5 km autour de leur collège, a permis de déceler les freins à la pratique du vélo et de réfléchir aux préconisations d'aménagements et aux actions d'accompagnement pour améliorer et sécuriser les conditions de déplacements des élèves en mode actif.

Maillage et sécurité

« Il y a déjà 6 ans que notre commune a lancé un « Plan déplacements doux » pour sécuriser les entrées de ville » explique Bernard Guiraud, maire de Lesparre. La réflexion a également débuté autour du pôle scolaire et des équipements sportifs à proximité. Ici, la préoccupation majeure est la sécurisation des modes de dépôt et reprise des enfants par les cars scolaires et les voitures particulières. L'espace est dangereux pour l'interaction des usagers et pour les 11 % d'enfants qui utilisent le vélo sur les 641 élèves que compte le collège. « Nous y remédions en lançant le projet d'aménagement du parvis et des abords, en concertation avec le Principal », précise le maire.

Projet à long terme

L'étude révèle aussi des points noirs dans les déplacements domicile-collège à vélo : manque d'infrastructures, vitesses pratiquées par les véhicules et dangerosité des intersections. Cependant, même si l'aménagement de bandes ou pistes cyclables pour réaliser un premier maillage et relier les zones d'habitation écartées, puis la construction d'arceaux pour le stationnement sont pris en compte, les travaux à réaliser et les investissements estimés à près d'un million d'euros seront nécessairement échelonnés dans le temps. Le Département joue son rôle de facilitateur entre les acteurs pour l'obtention d'autres financements, notamment européens.

Restera enfin à sensibiliser les élèves au changement de leurs pratiques, à cette nouvelle autonomie. Un vrai plan vélo global et à long terme.

Contacts

Mairie de Lesparre-Médoc
34, Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc

05 56 73 21 00
contact@mairie-lesparre.fr
www.lesparre-medoc.fr

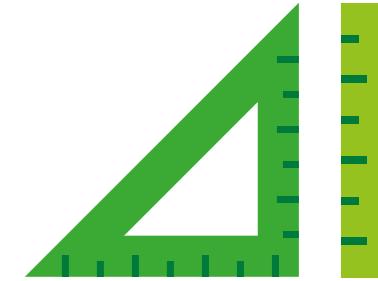
Collège Les Lesques
1, avenue Jean Moulin
33340 Lesparre-Médoc
05 56 41 13 98
ce.0331891@ac-bordeaux.fr

Département de la Gironde
Direction des Infrastructures
05 56 99 33 33
dgat-di@gironde.fr

Aux côtés des communes pour les écoles

La commune de Mios compte près de 10 000 habitants. Sa population a augmenté de 25 % en cinq ans, et par conséquent, ses écoles accueillent 75 élèves supplémentaires en moyenne chaque année. Le Département participe à la construction ou la rénovation des écoles du premier degré.

#travaux #écoles #aidesauxcommunes



Pour faire face à cet accroissement, la commune a lancé un Plan école, en 2014. Aujourd'hui, l'investissement massif se poursuit comme à l'école Fauvette Pitchou, située en plein cœur de ville. Celle-ci accueille 242 élèves répartis sur 9 classes. « Depuis 7 ans, 22 élèves supplémentaires en moyenne sont intégrés chaque année », explique Didier Bagnères, premier adjoint au maire de Mios. « Nous allons réhabiliter et agrandir l'école afin d'assurer un meilleur cadre de vie aux enfants mais aussi améliorer les conditions de travail des agents et du personnel enseignant. La réflexion est globale. » Pour cette école, la commune a prévu de créer une nouvelle entrée, un accueil périscolaire et un espace polyvalent partagé pouvant accueillir l'école de musique, les chorales et les associations théâtrales.

Investissement conséquent

Dans un premier temps, le projet envisage l'agrandissement et la modernisation du restaurant scolaire

Projection 3D - Entrée de l'école Fauvette Pitchou à Mios



qui comptera une centaine de couverts, la création d'une cuisine fonctionnelle, des vestiaires pour les agents et un nouveau local d'entretien. Le Département contribue à hauteur de 25 % du montant des travaux et intervient aussi sur les équipements en mobilier et matériel (tables, chaises etc.). Les travaux vont démarrer en février 2021 pour une livraison prévue en avril 2022. « L'appui du Département est primordial pour la commune. Nous sommes dans une relation de confiance, de réactivité et d'écoute qui permet de faire aboutir les projets de la commune. Il y a systématiquement une prise en considération de la réalité du terrain » ajoute Didier Bagnères.

Partenaire de proximité

En effet, l'aide du Département aux communes pour les écoles du premier degré n'est pas une compétence obligatoire mais volontariste. Travaux et entretien, restaurants scolaires et leur équipement, informatisation... autant de soutiens possibles. Il existe également d'autres dispositifs tels que

la Convention d'Aménagement d'École ou encore le Programme d'École Contractualisé, selon la taille des projets. La commune de Mios adhère également à Gironde Ressources. Accompagnée et conseillée par l'agence pour le projet de réaménagement du centre-ville, un premier diagnostic a déjà été établi pour créer des pôles identifiés, reliés par un maillage de déplacements doux pour les habitants.

Contacts

Mairie de Mios

Place du 11-Novembre
33380 Mios
05 56 26 66 21
mairie@ville-mios.fr
www.ville-mios.fr

Direction des Coopérations et du Développement des Territoires

Service des aides aux communes et structures intercommunales

05 56 99 33 33
gironde.fr/collectivites

Gironde Ressources

05 56 99 57 70
contact@gironderessources.fr
gironde.fr/gironde-ressources

Pascale Lavigne

des valeurs de l'intérieur

Pascale Lavigne, 49 ans, est professeure agrégée d'histoire et géographie au collège Alain-Fournier à Bordeaux. Sensible et engagée, elle affirme les valeurs de la République comme un idéal de culture commune.

Le 9 décembre 2020, Journée nationale de la laïcité, commémore la loi de 1905. Le collège Alain-Fournier à Bordeaux a répondu avec enthousiasme à la proposition du Département de la Gironde de planter un arbre ce jour-là : l'Arbre de la Laïcité qui prend ses racines dans la Révolution française, alors appelé Arbre de la Liberté. Cette opération, organisée avec le Comité Gironde « Les arbres de la Laïcité », se déroulera dans 47 collèges girondins en partenariat avec la FCPE33 et l'association Pourquoi Pas. A Alain-Fournier, les élèves planteront donc un érable champêtre dans la cour de récréation, il fera partie de leur cadre de vie quotidien. Ils exposeront aussi leurs propres travaux et panneaux graphiques : les images sont parfois plus éloquentes que les mots... Cette cérémonie aura un écho sensible puisqu'elle survient après l'assassinat du professeur Samuel Paty, en octobre dernier.

Équipe soudée

Pascale Lavigne connaît bien le sujet et aborde notamment la liberté de conscience et de culte dans les cours d'Enseignement Moral et Civique avec ses élèves de 4^e, acteurs de l'événement du jour. Elle précise cependant que ces principes républicains sont également investis dans les autres matières. Ses collègues transmettent avec elle ces valeurs, cette culture commune

qui ne remplace pas celle de l'enfant, citoyen en devenir. « Il s'agit d'un véritable projet d'établissement où, ce qui nous aide dans ces moments de grandes tensions, c'est le lien et la communauté qu'on forme, professeurs, chef d'établissement, élèves, parents, inspecteurs pédagogiques régionaux inclus, autour de l'équipe académique Valeurs de la République », précise-t-elle. Puis elle ajoute : « Nous sommes vigilants, à l'écoute, et partageons avec mes collègues une définition légale de la laïcité. Nous avons un fondement intellectuel solide, universitaire, scientifique, et nous nous soutenons sur ce chemin républicain, dans toute sa diversité. »

« Nous avons un fondement intellectuel solide, universitaire, scientifique, et nous nous soutenons sur ce chemin républicain, dans toute sa diversité. »

Encourager à débattre

Philosophe, l'enseignante évoque la légende du colibri : « Il est là notre rôle, verser la goutte d'eau avec courage. Nous ne savons pas ce qu'il adviendra... mais nous devons agir concrètement : garder notre liberté pédagogique, faire notre part, et que les élèves s'en emparent. Nous les



encourageons à débattre, suscitions la polémique et l'expression sans jamais heurter, ni blesser. Pour cela, le dialogue est toujours ouvert. Il faut dire aussi aux enfants que les mécanismes de fractures qu'ils vivent sont partagés par d'autres personnes, de la même manière. À la rentrée des vacances ce matin-là, deux semaines après l'attentat de Conflans Sainte-Honorine, Pascale Lavigne a d'abord

choisi de les écouter, de recueillir la parole des élèves, puis de répondre à leurs questions pour arriver à définir la laïcité et construire, autour de ce principe fondamental, une culture commune. Car, même si le collège Alain-Fournier vit dans un environnement sociologiquement favorisé, les interrogations des élèves sont les mêmes ici ou ailleurs, et

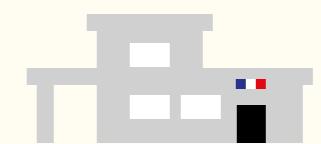
leur information, souvent issue des réseaux sociaux, est parfois rudimentaire. « Le moment fut difficile, ajoute-t-elle, car la laïcité parle moins aux élèves que les valeurs de la devise républicaine. Il faut faire preuve de pédagogie pour montrer comment ce principe, en protégeant et garantissant la liberté de conscience de chacun, rend possible le vivre ensemble autour de l'égalité, de la liberté et de la fraternité ».

Toujours est-il que si l'on peut lire ici ou là que les professeurs auraient désormais peur de parler de ce sujet avec leurs élèves, Pascale Lavigne, elle, manifeste une vraie culture de l'engagement pour continuer !

Contact

Collège Alain-Fournier
83 rue de Saint-Genès
33 000 Bordeaux
05 56 96 18 94
ce.0331662c@ac-bordeaux.fr

Les chiffres à retenir : les collèges en Gironde



105
collèges publics

5000
élèves / an
sensibilisés

aux enjeux de
la préservation
de l'environnement



64 407
élèves en collège public

17 000

kits de sécurité vélo
distribués aux élèves
de 6^e pour les inciter à
prendre le vélo, en toute
sécurité



800
projets collèges
soutenus chaque
année par le
Département



1 200
agents départementaux
travaillent à la restauration
ou à l'entretien



Le Département maîtrise durablement les consommations énergétiques dans les collèges :

Depuis plus de 10 ans

-20 % de gaz
-21 % de gaz à effet de serre
-36 % de consommation d'eau

À l'horizon 2023

-20 % de gaz et d'électricité
100 % de l'électricité sera issue d'énergies renouvelables

Emmanuelle, la femme de qualités

Emmanuelle Ajon avait 49 ans le 14 décembre 2020 quand elle nous a tous quittés. Elue au Conseil départemental de la Gironde depuis 2015, en binôme avec Jacques Respaut sur le canton de Bordeaux-5, elle est devenue, dans le même temps vice-présidente chargée de la promotion de la santé et de la protection de l'enfance. Elle aura mis toute son énergie « pour sortir la protection de l'enfance de l'angle mort des politiques publiques ». Sa belle ambition.

Bastidienne de cœur

Pour ceux, nombreux, qui la connaissaient, tant elle arpentait le terrain bordelais et particulièrement la rive droite de son fleuve qu'elle affectionnait tant, elle était Emmanuelle : la camarade pétillante, la maman de deux filles à la sortie de l'école, la militante engagée dans des causes sensibles, mais aussi la guerrière lumineuse, celle qui aura essuyé des plâtres en politique ! Dans les colonnes de Libération, qui lui consacrait sa Une du 13 décembre 2013, elle expliquait : « Le temps politique, c'est un temps de présence, surtout quand on est une femme. » Emmanuelle a su prendre sa place et s'investir, même si elle reconnaissait à l'époque : « C'est souvent le défaut des femmes, on se fixe nos propres barrières. » Un apprentissage opiniâtre qu'elle reconnaissait et transmettait aux plus jeunes...

Protéger les enfants en danger

Elle était là, en juillet 2015, sous la canicule, discutant avec les Sahraouis près du Pont Saint-Jean. Elle organisa alors en urgence avec Jean-Luc Gleyze, Président du Département, une chaîne humaine vitale pour mettre en place deux cuves de 1 000 litres d'eau dans le camp qui en était dépourvu. Les équipées collectives et l'entraide devant l'insupportable l'animaient. La même année, dans ses lourdes responsabilités de vice-présidente qu'elle assumait avec cœur et optimisme, elle lançait les travaux de la pouponnière du Centre Départemental

de l'Enfance et de la Famille à Eysines. Elle aura vu cette année l'ouverture de ce lieu qui recueille en urgence, de manière inconditionnelle, des bébés jusqu'à 4 ans, bénéficiant de la protection du Département ou sujets au consentement à l'adoption. Emmanuelle Ajon connaissait ces sujets sur le bout de son humanité. Elle était reconnaissante aux équipes de professionnels qui travaillaient à un environnement stable et sécurisant pour ces enfants et les rencontrait

« Recueillir la parole de l'enfant pour qu'il soit acteur de sa protection »

regulièrement, admirative de leurs ressources et de leur élan vital. Fin 2016, Emmanuelle Ajon devient membre du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), une juste reconnaissance de son engagement pour cette cause.

Des principes et des droits

« Recueillir la parole de l'enfant pour qu'il soit acteur de sa protection », c'est ainsi qu'elle concevait sa vice-présidence. Une ambition qui aboutira, en 2017, à la création du Conseil départemental des jeunes de la protection de l'enfance, le premier en France. Sans cesse en recherche d'innovation sociale, inspirée et nourrie par des échanges d'expériences avec d'autres



départements, elle se mobilisa sur un projet qui lui tenait à cœur : l'installation d'un village d'enfants sous protection accueillis en fratries, à Sablons. Emmanuelle Ajon incarnait avec émotion son combat pour l'accueil des Mineurs Non Accompagnés, des réfugiés, des migrants, des « différents ». Son approche humaniste et sa bienveillance étaient là aussi sans faille. « Ne jamais céder à l'amalgame MNA et délinquance des jeunes ! » répétait-elle. Et pour comprendre, apporter des réponses, les insérer ou créer des parcours d'aides, elle a mis régulièrement autour de la table tous les acteurs concernés par leur accueil (Etat, Préfecture, Police aux frontières, PJJ, associations, etc.). Dans son engagement associatif et politique, Emmanuelle n'aura jamais rien cédé à la défense des droits humains quels qu'ils soient. En mettant en œuvre une offre de soins évolutive, accessible à tous, en consultations gratuites et anonymes, et l'IVG médicamenteuse dans les Centres de planification et d'éducation familiale, elle protégeait et encourageait la liberté des femmes et leurs droits à la contraception et à l'IVG.

Son sourire et ses joies simples, sa générosité rare, les combats qu'elle ne mènera plus, nous laissent un sentiment de vide immense. Personnalité loyale, franche et engagée, Emmanuelle Ajon est injustement partie trop tôt.